

PARIS,
LE 05 JUILLET 2021

CONTACT
Caroline Borel
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.borel@hceres.fr

Évaluation de l'IRD : un positionnement encouragé sur les sciences de la durabilité

Le Hcéres publie, lundi 5 juillet, le rapport d'évaluation de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)¹ portant sur la période 2015-2019. Fruit des travaux d'un comité d'experts internationaux, l'analyse, assortie de recommandations, porte sur le positionnement et la stratégie institutionnels de l'IRD, sur sa gouvernance et sur ses différentes activités.

Créé pour renforcer l'influence politique et scientifique française après la seconde guerre mondiale, l'IRD a construit un réseau français d'influence globale au Sud en appui à la diplomatie scientifique du pays. Présent dans une cinquantaine de pays, il défend un modèle original de partenariat scientifique équitable avec les pays du Sud. Sciences de la durabilité, innovation et interdisciplinarité sont les axes forts de sa recherche, engagée pour la réalisation des 17 objectifs du développement durable (ODD) adoptés par l'Organisation des nations unies.

Fondant son analyse sur une autoévaluation et de nombreux entretiens avec les représentants des instances de l'organisme et ses principaux partenaires français et étrangers, le comité d'experts, présidé par John Ludden, professeur à l'Université Heriot Watt (Royaume-Uni), souligne « le positionnement reconnu de l'IRD dans la recherche pour le développement et la qualité de son réseau de partenariats au Sud appuyé par des outils de collaboration pertinents ».

« L'IRD fait face à un double défi d'excellence de la recherche et de contribution au progrès économique, social et culturel des pays en développement » observe le comité, ajoutant qu'il « n'est pas la seule institution de recherche française présente sur ces deux défis ». Aussi, « si le thème transversal et fédérateur des sciences de la durabilité inscrit pleinement l'action de l'IRD dans la réalisation des ODD », le comité lui recommande de mettre en œuvre des actions concrètes afin « d'affirmer son rayonnement dans tout ou partie des disciplines scientifiques relevant de cette thématique ».

Le comité note enfin la poursuite des efforts de modernisation de l'organisme en termes de gestion, de même que la déconcentration de certaines fonctions.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante (AAI) française chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Il deviendra une autorité publique indépendante (API) au 1^{er} janvier 2022.

À l'issue de son évaluation, le comité adresse les recommandations suivantes à l'IRD :

- Mieux promouvoir les sciences de la durabilité dans les partenariats nationaux et internationaux de façon à infléchir les politiques publiques de recherche dans ce domaine.
- Développer une culture d'ouverture internationale et sortir d'une logique encore trop franco-française.
- Renforcer le plus rapidement possible le leadership international (multilatéral) dans le développement et l'intégration des ODD dans le Sud.
- Réduire le nombre des objectifs stratégiques pour mieux valoriser la vocation de l'Institut.
- Stabiliser l'organisation fonctionnelle, les processus et consolider les outils de gestion afin d'assumer un pilotage stratégique se traduisant par des décisions éclairées et partagées.

¹ La précédente évaluation de l'IRD, conduite par le Hcéres, a fait l'objet d'un rapport publié en avril 2016.

- Mieux définir la stratégie en matière d'innovation ainsi que des procédures optimisées.
- Elaborer des indicateurs et tableaux de bord notamment pour apprécier l'impact spécifique de l'IRD par rapport aux autres organisations françaises.
- Piloter de grands projets multilatéraux de recherche au Sud.
- Poursuivre l'intégration des programmes structurants interdisciplinaires en partenariat dans un processus de développement de la stratégie institutionnelle.
- Développer une approche plus concertée autour des représentations communes pour renforcer la réponse à des projets européens associant des partenaires étrangers.
- Entamer l'adaptation de la taille des représentations aux évolutions des activités et des partenariats.

« Alors que la planète est toujours confrontée à une pandémie mondiale, [ce] rapport rappelle le rôle important de la recherche pour le développement et de la science de la durabilité pour apporter des réponses aux enjeux globaux » déclare Valérie Verdier, Présidente-directrice générale de l'IRD dans sa lettre d'observations. « Les recommandations formulées dans le rapport confortent les nouvelles orientations stratégiques et les actions entreprises vers la science de la durabilité avec un ancrage fort sur les ODD et leurs cibles » conclut-elle.

EN SAVOIR PLUS

↳ **Télécharger le rapport d'évaluation de l'IRD**

<http://hceres.fr/rapport-IRD-2021>

↳ **L'IRD en bref**

- Statut : Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri) et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) ;
- Budget 2019 : 240 M€, dont 13% de ressources propres ;
- Effectifs 2019 : 2 050 agents dont 852 chercheurs et 935 ingénieurs et techniciens relevant du droit de la fonction publique ;
- Implantations : l'IRD a son siège social à Marseille et dispose de 4 délégations régionales (Ile-de-France, Occitanie, Sud-Est et Ouest). En dehors de la France métropolitaine, la représentation de l'IRD est assurée par un réseau de 39 représentants et correspondants (32 à l'étranger, 5 en Outre-mer, 2 auprès de l'Union européenne et de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). L'IRD compte 72 unités de recherche en France et à l'étranger dont 54 unités mixtes contribuant à l'inscrire dans le paysage national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces unités de recherche s'articulent également avec des dispositifs de recherche en partenariat (40 jeunes équipes associées à l'IRD, 37 laboratoires mixtes internationaux, 21 groupements de recherche internationaux-Sud).